

Hépatite C, le laborieux accès universel aux thérapies

La fin des restrictions de traitement de la maladie par les nouveaux antiviraux a été annoncée mercredi par Marisol Touraine.

DAMIEN MASCRET @dmascret

VIRUS La situation devenait intenable. Depuis plus d'un an, et pour la première fois en France, on réservait aux malades les plus gravement atteints par le virus de l'hépatite C (VHC) le droit de recevoir un traitement à base des nouveaux antiviraux pouvant guérir la majorité d'entre eux. Et cela pour des raisons budgétaires.

Les autres étaient invités à attendre que leur foie soit plus abîmé pour pouvoir en bénéficier. La situation faisait bondir patients, soignants et associations. Marisol Touraine a annoncé mercredi son intention d'y mettre fin et de permettre un accès universel à ces traitements : « Le recours à ce traitement ne doit dépendre que du choix du patient, éclairé par son

médecin », a-t-elle déclaré. Il y a cinq jours, le Conseil national du sida et des hépatites virales (CNS) tancait sévèrement la ministre de la Santé et le ministre du Budget, estimant « pour des raisons à la fois éthiques et de santé publique » que la politique de lutte contre le VHC devait « dès à présent être redéfinie ».

Le CNS avait déjà alerté les deux ministères en décembre 2015. Il a cette fois été entendu. « Nous sommes très satisfaits, confirme le Pr Patrick Yeni, président du CNS, l'accès aux traitements de toutes les personnes au stade F2 (fibrose légère) va mettre fin au refus de la direction de la sécurité sociale de les prendre en charge ». Le CNS se réjouit également de la volonté du ministre de faire évoluer le système de soins et de renégocier le prix des traitements avec les industriels du médicament.

« C'est une grande décision de santé publique dont les modalités seront précisées pour le 10 septembre », assure au Figaro le Pr Jean-François Delfraissy, directeur

32 000 malades ont été traités en 2014-2015, cette fois 150 000 à 180 000 personnes vont être concernées

PIERRE-Jean-FRANÇOIS DELFRAISSY, DIRECTEUR DE L'ANRS

de l'Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites virales (ANRS). L'ampleur de la décision apparaît dans les chiffres : « 32 000 malades ont été traités en 2014-2015, cette fois 150 000 à

180 000 personnes vont être concernées », souligne-t-il.

D'ores et déjà, Marisol Touraine a annoncé pour les jours qui viennent un arrêté d'extension des indications des traitements « s'agissant des patients F2, des patients transplantés ou en attente de greffe ainsi que des populations vulnérables, tout stade de fibrose confondu dans la mesure où ils sont les plus exposés ». Pour les autres, il faudra attendre septembre. « Pourquoi les patients transfusés ne sont-ils pas bénéficiaires des traitements dès le mois de juin », demande le Pr Victor de Ledinghem, secrétaire général de la Société française d'hépatologie. Sont-ils jugés moins prioritaires que les usagers de drogue, les prisonniers et les migrants ? » « Ces trois catégories sont le moteur de l'épidémie », répond le Pr Delfraissy. ■

De son côté, le Dr Pascal Melin, président de SOS Hépatites Fédération, regrette également que l'universalité du traitement ne soit pas immédiate. L'association aimerait aussi que les réunions de concertations pluridisciplinaires (RCP), qui interviennent avant la prescription, évoluent pour ne plus se limiter au VHC et s'élargissent « à l'hépatite B et aux autres maladies du foie ».

Président de l'association HF Prévention qui effectue des dépistages dans les lieux de rencontres ouverts (parkings, forêts, aires d'autoroutes), Jérôme André est « plus que ravi de ces annonces ». Mais échaudé par l'interminable attente du décret « imminent » sur les tests rapides d'orientation diagnostique (Trod), il « applaudira quand les décrets d'application seront publiés ». ■

La découverte de deux structures circulaires bâties de la main de l'homme révolutionne l'image de notre lointain cousin.

JEAN-LUC NOTHIAS jlnothias@lefigaro.fr

ARCHÉOLOGIE C'est un coup de tonnerre dans la lointaine histoire de l'homme. Nos cousins néandertaliens étaient beaucoup plus humains et « dégourdis » qu'on ne le croyait jusqu'ici. Eux qui ont été supplantis par Cro-Magnon (l'homme anatomiquement moderne *sapiens*), et ont disparu il y a 25 000 à 30 000 ans, ont fait du feu et travaillé dans une grotte il y a 176 500 ans (travaux publiés dans la revue *Nature**) !

Au-dessus de l'Aveyron, dans ce qui est aujourd'hui le Tarn-et-Garonne, terres de témoignages de la préhistoire la plus lointaine, une équipe pluridisciplinaire de chercheurs franco-belges vient de réussir le tour de force de faire reculer de plus de 130 000 ans la première présence humaine « ouverte » dans une grotte (cette ville de Bruniquel). Jusqu'alors, la plus ancienne attestée était celle de la grotte Chauvet, il y a 40 000 ans. Tous les épisodes de cette histoire sont extraordinaires et bouleversants.

Chapitre 1. A la Société d'archéo-spéléologie de Caussade (SSAC), on a le feu sacré. Amateurs, semi-amateurs, « professionnels », ne chôment pas. Et en février 1990, Bruno Kowalewski, l'un des jeunes membres de la SSAC, tombe sur ce qui ressemble à l'entrée d'un terrier de lapin. Il plonge, déblie, « débroustre ». Et ouvre le chemin par de nombreuses « étroitures » sur un ensemble de galeries, de salles, de lacs souterrains aux décors somptueux (stalagmites, draperies de calcites, etc.) sur près de 500 mètres, avec en particulier une salle où se dressent des structures qui semblent construites par des mains humaines.

Chapitre 2. La nouvelle se répand dans les milieux spéléo, arrive chez les archéologues. En 1992 et 1993 puis en 1995, ils font les premiers examens et relevés sur le site. Ils sont intrigués par les structures circulaires faites d'en-



Prise de mesures pour l'étude archéo-magnétique de la grotte de Bruniquel, dans le Tarn-et-Garonne. ETIENNE FABRE/SSAC

tassemes horizontaux de bouts de stalagmites. Un os d'ours (les traces de leur présence sont très nombreuses) est daté à plus de 40 000 ans (limite de la technique au Carbone 14 utilisée). Le propriétaire du terrain accepte de fermer le site au public et de le réserver aux chercheurs. Le temps passe. La grotte attend son heure.

Chapitre 3. Ça chauffe chez les archéologues. Sous l'impulsion de Sophie Verheyden, de l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique, qui a été éblouie lors de la visite du site, de Dominique Genty, du laboratoire des sciences du climat et de l'environnement du CNRS, et de Jacques Jaubert, professeur de préhistoire à l'université de Bordeaux et ancien directeur du laboratoire Pacea (unité mixte CNRS), les travaux sont relancés en 2013. Avec un plan de bataille ambitieux, puisque deux autres campagnes sont également prévues en 2014 et 2015. Le nombre de données recueillies est impressionnant

et très surprenant. Les chercheurs sont stupéfaits, réexaminent les données, refont leurs calculs...

Chapitre 4. Il faut accepter ce que disent les données. Cette grotte atteste bien d'une présence humaine, donc néandertalienne, il y a 176 500 ans (+ ou - 200 ans) en son sein, de l'utilisation du feu, de la construction de structures annulaires... Une révolution...

« Le doute n'est pas permis »

« Il y a en fait six structures, deux annulaires et quatre dites de maintien », expliquent les trois chercheurs. « Soit 2 tonnes de matériaux sur 29 m² comptant près de 400 pièces et 18 points de chauffe (foyers) ». Les éléments posés à plat sur le sol puis empilés les uns sur les autres, avec des cales et des étais de soutien, sont des tronçons « sciés » de stalagmites. Ces dernières sont des concrétions essentiellement calcaires causées par un goutte-à-goutte d'eau

de stalactites formées au plafond, sur leurs stalagmites qui montent du plancher (elles peuvent se rejoindre pour former un pilier). On peut donc dater (à la méthode uranium/thorium) le pied de la stalagmite coupée et le moment où elle l'a été puisqu'une nouvelle calcification a repris après la coupe. De même peut-on dater le tronçon brisé, et d'éventuelles traces de fumée et de chaleur que la stalagmite a pu enregistrer. En effet, l'eau à l'origine des concrétions calcaires contient des impuretés ferreuses. Lorsqu'elles sont chauffées, ces particules de fer s'aimantent. On peut donc les repérer en mesurant leur magnétisme, différent de ce qui n'a pas été exposé au feu. Lorsque l'on superpose tous ces indices, surprise : tout est cohérent avec l'événement, un travail effectué il y a 176 500 ans.

« Le n'ai jamais travaillé sur ce site, mais à la lumière de l'article, la démonstration est convaincante et le doute n'est pas permis », estime Laurent Bruxelles, chercheur à l'Inrap et responsable du pôle Afrique à l'UMR 5608 du CNRS. « L'approche de cette découverte est, de plus, exemplaire, car tous les aspects de la problématique ont été abordés, sous des angles différents : archéologues, géologues datateurs, topographes, géochimistes, spécialistes 3D, statisticiens joint leurs forces. »

Le deuxième tome de l'histoire de la grotte de Bruniquel devrait raconter la fonction de ces structures (abri, réserve, rituel...) Les chercheurs ont déjà des idées, mais ne se prononcent pas. Et pourquoi pas, des découvertes semblables ailleurs en Europe. Ouvrons l'œil... ■

EN BREF

Une stratégie de santé pour les outre-mer

« La santé dans les outre-mer est meilleure que dans les territoires avoisinants, mais on est loin du compte par rapport au reste du territoire français », a dit, mercredi, la ministre George Pau-Langevin en présentant sa « stratégie de santé pour les outre-mer ». La loi de santé « autorise à adapter les textes » dans ces zones aux problèmes sanitaires particuliers. Le plan s'attache à améliorer la prévention et l'accès aux soins, avec notamment un milliard d'euros investis dans la modernisation des hôpitaux.

Trump nie le changement climatique mais s'en protège

Le changement climatique ? « Un canular », dit volontiers Donald Trump. Un golf irlandais qu'il a acquis en 2013 a pourtant déposé une demande de permis de construire pour dresser un mur rocheux contre l'érosion du littoral voisin. Justification, selon l'AFP : « Les signes d'une multiplication des tempêtes liées au changement climatique suggèrent que l'érosion va s'accélérer. »

La dengue sévit à Nouméa

La Nouvelle-Calédonie a été déclarée en situation d'épidémie de dengue alors que 200 cas ont été répertoriés depuis fin janvier et que plusieurs foyers sont recensés à Nouméa. Maladie virale transmise par les moustiques, la dengue peut s'avérer mortelle.

Entre Neandertal et Sapiens, des bébés déjà bien différents

Pourquoi *Homo neanderthalensis* est-il si différent, en terme morphologique, de *Homo sapiens*, version Cro-Magnon ou plus « moderne » ? La question fait encore débat. En particulier, que sait-on du passage de l'état bébé à l'état adulte ? Peut-on mesurer la part génétique et la part de l'environnement et du comportement ? Une récente étude réalisée par des chercheurs français, américains et russes, au département de l'évolution humaine du Max Planck Institute, montre qu'un bébé Neandertal a déjà toutes

les caractéristiques d'un Neandertal adulte, aussi bien sur le crâne que sur le reste du squelette. Exit donc l'environnement (travaux publiés dans les Comptes rendus de l'Académie des sciences américaines). L'équipe s'est penchée sur deux squelettes de bébés complets, l'un retrouvé en Russie, à Mezmaïskaya, l'autre en France, à Le Moustier, en 1914. Anecdote, ce dernier avait été « perdu » pendant 80 ans dans des collections mal étiquetées, et c'est Bruno Maureille, un paléontologue

de l'université de Bordeaux, qui l'a retrouvé à la fin des années 1990. Les chercheurs se sont concentrés, non sur le crâne, déjà bien étudié, mais sur le reste du squelette. « Nous avons comparé les formes corporelles, la robustesse des squelettes et la proportion des membres », explique Jean-Jacques Hublin, du Max Planck Institute, principal signataire de ces travaux. « Ces travaux montrent aussi que néandertaliens et modernes sont déjà très différents à la naissance. »

J.-L.N.

« C'est une grande découverte de santé publique dont les modalités seront précisées pour le 10 septembre », assure au Figaro le Pr Jean-François Delfraissy, directeur de l'ANRS. « Pourquoi les patients transfusés ne sont-ils pas bénéficiaires des traitements dès le mois de juin », demande le Pr Victor de Ledinghem, secrétaire général de la Société française d'hépatologie. Sont-ils jugés moins prioritaires que les usagers de drogue, les prisonniers et les migrants ? » « Ces trois catégories sont le moteur de l'épidémie », répond le Pr Delfraissy. ■

* <http://nature.com/articles/doi:10.1038/nature18291>